

## Suivi gynécologique de prévention et Contraception

### Projet pédagogique

L'article 86 de la loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (HPST), a étendu de façon considérable les compétences des sages-femmes notamment en matière de contraception :

" L'exercice de la profession de sage-femme peut comporter également la réalisation de consultations de contraception et de suivi gynécologique de prévention, sous réserve que la sage-femme adresse la femme à un médecin en cas de situation pathologique"

" Les sages-femmes sont habilitées à prescrire les contraceptifs locaux et les contraceptifs hormonaux »

La sage-femme, quel que soit son mode d'exercice, peut, sous réserve d'avoir acquis les compétences nécessaires

- réaliser des consultations de gynécologie
- prescrire une contraception hormonale et les examens complémentaires qu'elle nécessite.
- prescrire et poser les dispositifs intra-utérins et les implants contraceptifs
- renouveler une prescription contraceptive dans la limite de 5 ans
- conduire des consultations d'orthogénie

Le dernier rapport de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) met en évidence la persistance de 200000 IVG par an en France malgré un taux de diffusion de la contraception parmi les plus élevés du monde, ce qui interpelle sur les échecs contraceptifs (72% des IVG sont réalisées sur des femmes sous contraception) et invite à une amélioration des conditions de prescription.

### Objectifs de la formation

- Acquérir des connaissances théoriques solides sur la gynécologie de prévention et la contraception
- Intégrer le savoir-être et la dimension psychologique dans la consultation gynécologique et contraception
- Développer un savoir-faire concernant la pose et le retrait des implants sous-cutanés et des DIU

### **Compétences attendues en fin de formation**

- Identifier les motifs de consultation les plus fréquents en gynécologie de prévention, en connaître leur prise en charge, et savoir référer le cas échéant
- Savoir mener une consultation de contraception éclairée par des données théoriques actualisées, dans le respect et l'écoute des choix de la patiente
- Savoir poser et retirer implants contraceptifs et DIU

### Moyens pédagogiques :

- Un livret pédagogique et une bibliographie seront remis aux participants sur clé USB
- Planches anatomiques
- Présentation sur Powerpoint
- Supports vidéo

- Pédagogie participative
- Cas cliniques interactifs
- Ateliers pratiques de pose de DIU et d'implant

**Chaque intervention fera l'objet de travaux de groupe et d'évaluation des pratiques ainsi que d'ateliers pratiques**

**Contenu pédagogique**

**JOURNÉE 1 :**

**Le suivi gynécologique**

- **QCM d'évaluation des connaissances et évaluation des besoins du groupe**
- **Rappel sur les droits des sages-femmes en matière de suivi gynécologique : les textes de loi** concernant les droits des sages-femmes pour le suivi gynécologique, la contraception et l'orthogénie
- **Les grandes lignes de la consultation gynécologique**
  - Adolescente : les particularités de cette consultation
  - Entre l'adolescence et la ménopause : « la consultation de routine »
  - Recommandations FCV/Vaccination HPV/Mammographie
  - La consultation pré-conceptionnelle : hygiène de vie à adopter, sevrage tabagique, régime alimentaire, acide folique, FCV
  - Ménopause : définition, symptômes, comment soulager en étant le moins évasif, suivi mammographique, bilans
  - La consultation d'infertilité du couple
  - La consultation pour infection génitale : MST, PV, traitements, pas de droit de prescription pour le partenaire, CDAG
  - La première consultation d'orthogénie

**JOURNÉE 2**

**La contraception**

- Le cycle physiologique de la femme
- La contraception particulière : post-partum, post-abortum, les pathologies associées
- Les différents types de contraception mécanique et hormonale
- Suivi d'une contraception
- Consultation d'urgence
- Contraception définitive
- **Ateliers pratiques** : pose de DIU et pose d'implants

## JOURNÉE 3

### Répondre aux principaux motifs de consultations rencontrés : approche sémiologique

- Que faire devant une plainte pour des troubles du cycles (rappel sur les cycles, les normes la terminologie, et les pathologies possibles ainsi que les causes d'aménorrhée)
- Que faire devant une plainte pour des dysménorrhées (définition, physiologie, arbre décisionnel, pathologies possibles)
- Que faire devant une plainte pour des douleurs pelviennes (définitions, causes possibles, examens complémentaires, pathologies possibles)
- Que faire devant une plainte pour des saignements inhabituels en dehors des règles
- Que faire devant une plainte pour des règles hémorragiques
- Que faire devant un prurit vulvaire (définition, anamnèse précise, arbre décisionnel, diagnostics différentiels)
- Que faire devant des lésions vulvaire (définitions, iconographie riche et comparative, rappel IST, diagnostics et orientation)
- Que faire devant une plainte pour pesanteur pelvienne/ sensation de boule dans le vagin.
- Que faire devant une plainte pour leucorrhée (rappel de la normalité et physio, anamnèse, diagnostic différentiel, biologie et bactériologique, traitement)

### Bilan des compétences acquises en fin de formation et synthèse du programme de formation

**Intervenante : Cf. fiche profil sur site**

Véronique DUGRAS, sage-femme

**Formation de 3 jours soit 21h**

**Prix : 869 € déjeuners compris**

**Prérequis : Professions médicales**

**2023-Version 2**